



COMMISSION TECHNIQUE – SAISON 2024/2025

Cahier des charges des formations organisées au sein des Clubs

Les Clubs intéressés pour accueillir les sessions de formation sont priés de prendre connaissance de ces documents puis de les renvoyer à la Commission Technique : technique@provence.fff.fr

Formations proposées : CFI U6-U9 / CFI U10-U13 / CFI U14-U19 / CFI Seniors / CFI Projet Club

- **Déroulement de la formation :**

Le CFI a un volume horaire de 16^h, soit deux jours de formations :

- matin => 08^h30 - 12^h00
- après-midi => 13^h30 - 18^h00

Les deux jours de formation sont espacés de 15 jours environ. La formation est assurée par les membres de la Commission Technique du District de Provence.

JOUR 1	JOUR 2
Accueil Partie en salle de 08 ^h 30 à 10 ^h 00	Partie en salle de 08 ^h 30 à 10 ^h 00
Partie Terrain de 10 ^h 00 à 12 ^h 00	Partie Terrain de 10 ^h 00 à 12 ^h 00
REPAS	REPAS
Partie en salle de 13 ^h 30 à 14 ^h 30	Partie en salle de 13 ^h 30 à 14 ^h 30
Partie Terrain de 14 ^h 30 à 16 ^h 30	Partie Terrain de 14 ^h 30 à 16 ^h 30
Partie en salle de 16 ^h 30 à 18 ^h 00	Partie en salle de 16 ^h 30 à 18 ^h 00

NB : Il est possible que les horaires soient modifiés selon les besoins de la formation.

- **Besoin Matériels :**

- **1 salle** pouvant accueillir entre 16 et 25 personnes (tables et chaises)
- 1 paperboard ou 1 tableau pour écrire (si possible)
- 1 TV ou 1 rétroprojecteur (si possible)
- **1 terrain de football à 11**
- **2 vestiaires** avec douches pour les stagiaires
- Matériel pédagogique : plots, coupelles, cerceaux...
- **1 lieu de restauration proche du Stade**

- **Financement de la formation :**

- Le Club est prioritaire pour **inscrire 3 personnes** sur la session dont il accueille la formation
- Les **inscriptions** doivent être **effectuées en ligne** dès confirmation du District de la mise en place de la formation au sein de sa Structure
- Le Club recevant la formation **n'est pas exempté du paiement** de celle-ci.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec :

M. Raouf BEN BELGACEM au 06 62 31 70 07

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES CLUBS SOUHAITANT ACCUEILLIR UNE FORMATION AU SEIN DE LEUR STRUCTURE

Fiche à renvoyer à la Commission Technique avant le **16 Août 2024 dernier délai**
technique@provence.fff.fr

RENSEIGNEMENTS CLUB

Les informations renseignées ci-dessous serviront pour toute communication concernant la session de formation

Nom du Club :

Nom et prénom de la personne référente :

Téléphone Portable :

Adresse électronique :

Si la réservation des infrastructures doit se faire auprès de la Mairie, merci de nous communiquer l'adresse électronique de la personne à contacter :

RENSEIGNEMENTS STRUCTURE

Les informations renseignées ci-dessous serviront pour convoquer les éducateurs(trices) à la session de formation

Nom de la Structure (Stade) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom des Infrastructures (Salle de cours) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

RENSEIGNEMENTS RESTAURATION

Les informations renseignées ci-dessous serviront pour la restauration de la session de formation

Club fera la restauration sur place Restauration sera prise à l'extérieure

Restauration prise à l'extérieure, Nom du Restaurant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

SESSIONS DE FORMATIONS

Merci de choisir parmi les formations suivantes en fonction de la disponibilité de la Structure et des Infrastructures

<input type="checkbox"/> CFI - U6-U9 : 16.09 et 08.10.2024	<input type="checkbox"/> CFI - U10-U13 : 19.09 et 11.10.2024
<input type="checkbox"/> CFI - U6-U9 : 04 et 25.11.2024	<input type="checkbox"/> CFI - U10-U13 : 07 et 28.11.2024
<input type="checkbox"/> CFI - U6-U9 : 13.01 et 03.02.2025	<input type="checkbox"/> CFI - U10-U13 : 16.01 et 06.02.2025
<input type="checkbox"/> CFI - U6-U9 : 03 et 24.03.2025	<input type="checkbox"/> CFI - U10-U13 : 06 et 27.03.2025
<input type="checkbox"/> CFI - U6-U9 : 14.04 et 19.05.2025	<input type="checkbox"/> CFI - U10-U13 : 17.04 et 22.05.2025
<input type="checkbox"/> CFI - U14-U19 : 17.09 et 07.10.2024	<input type="checkbox"/> CFI - Seniors : 20.09 et 10.10.2024
<input type="checkbox"/> CFI - U14-U19 : 05 et 26.11.2024	<input type="checkbox"/> CFI - Seniors : 08 et 29.11.2024
<input type="checkbox"/> CFI - U14-U19 : 14.01 et 04.02.2025	<input type="checkbox"/> CFI - Seniors : 17.01 et 07.02.2025
<input type="checkbox"/> CFI - U14-U19 : 04 et 25.03.2025	<input type="checkbox"/> CFI - Seniors : 07 et 28.03.2025
<input type="checkbox"/> CFI - U14-U19 : 15.04 et 20.05.2025	<input type="checkbox"/> CFI - Seniors : 18.04 et 23.05.2025

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT STRUCTURE ACCUEILLANT LA FORMATION

Je soussigné(e) M. ou Mme
Président(e) du Club :
est d'accord pour accueillir la formation organisée par le District de Provence.

Pour cela, je m'engage à mettre à disposition du District de Provence **pendant les deux jours de formation de 08^H30 à 12^H00 et de 13^H30 à 18^H00**, le matériel suivant :

- **1 salle** pouvant accueillir entre 16 et 25 personnes (tables et chaises)
- 1 paperboard ou 1 tableau pour écrire (si possible)
- 1 TV ou 1 rétroprojecteur (si possible)
- **1 terrain de football à 11 (avec les buts) disponible pour les deux jours de formation (toute la journée) /!\ aux réservations effectuées par les établissements scolaires**
- **2 vestiaires** avec douches pour les stagiaires
- Matériel pédagogique : plots, coupelles, cerceaux...

Je m'engage à :

- Accueillir durant la formation des Stagiaires autres que ceux de mon Club ;
- Proposer au District de Provence une solution concernant la restauration des deux midis, en fonction des connaissances du secteur ;
- Régler les frais pédagogiques et les frais de restauration des Stagiaires de mon Club.

RESTAURATION

Le coût des repas ne doit pas excéder **18€ TTC par personne**.

Le nombre de repas pour la seconde journée sera réajusté en fonction des absences de la première journée de formation.

Il faudra faire parvenir la facture par courriel à ir2f@mediterranee.fff.fr, mentionnant les informations suivantes :

- Dates de la formation
- Nombre de repas
- Coût du repas

Celle-ci devra être accompagnée des justificatifs (*ex. : tickets de caisse si achats effectués par le Club ; facture du Prestataire...*) ainsi que d'un RIB.

/!\ La facture adressée à l'IR2F devra être au nom du Club si c'est le Club qui avance les frais de restauration. Au contraire, la facture sera au nom du Prestataire si celui-ci est en attente du paiement de la part de l'IR2F.

J'ai pris connaissance du déroulement de la formation, du tarif et du matériel pédagogique à fournir.

Fait le ,
À

Cachet du Club :

Signature du Président(e) du Club :



COMMISSION TECHNIQUE PROVENCE

PLANNING DES FORMATIONS ÉDUCATEURS 2024/25

Les CFI U6-U9 (12 heures)

Formation	Dates	Lieu
CFI U6-U9	16/09 et 08/10/24	À définir
CFI U6-U9	04 et 25/11/24	À définir
CFI U6-U9	13/01 et 03/02/25	À définir
CFI U6-U9	03 et 24/03/25	À définir
CFI U6-U9	14/04 et 19/05/25	À définir

Les CFI U10-U13 (12 heures)

Formation	Dates	Lieu
CFI U10-U13	19/09 et 11/10/24	À définir
CFI U10-U13	07 et 28/11/24	À définir
CFI U10-U13	16/01 et 06/02/25	À définir
CFI U10-U13	06 et 27/03/25	À définir
CFI U10-U13	17/04 et 22/05/25	À définir

Les CFI U14-U19 (12 heures)

Formation	Dates	Lieu
CFI U14-U19	17/09 et 07/10/24	À définir
CFI U14-U19	05 et 26/11/24	À définir
CFI U14-U19	14/01 et 04/02/25	À définir
CFI U14-U19	04 et 25/03/25	À définir
CFI U14-U19	15/04 et 20/05/25	À définir

Les CFI Seniors (12 heures)

Formation	Dates	Lieu
CFI Seniors	20/09 et 10/10/24	À définir
CFI Seniors	08 et 29/11/24	À définir
CFI Seniors	17/01 et 07/02/25	À définir
CFI Seniors	07 et 28/03/25	À définir
CFI Seniors	18/04 et 23/05/25	À définir

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation	Dates	Lieu
CFI Projet Club	En attente	En attente